

Comment se dénomme-t-on en rifain / tmaziyt ?
Etude onomastique : Essai théorique, approche psycholinguistique
(partie I)¹

Mohamed EL IDRISSE
Doctorant, Lacnad, Inalco, Paris Sorbonne Cité

Introduction

Toutes les ethnies à travers le monde font usage de « *noms propres* ». Car, l'Homme par essence a besoin de nommer les choses. Il n'y a pas un objet, qu'il lui est connu, qui ne porte pas de noms. C'est un fait linguistique universel, il n'existe pas de peuples qui n'ont pas cet « attirail linguistique » dans leur langue. Ces objets, appelés « *référents* » en linguistique, sont une réalité « *extra-linguistique* », c'est-à-dire qu'ils existent en dehors du système linguistique. L'espèce humaine étant un de ces référents, naturellement des unités lexicales² leur ont été accolées. Le genre humain étant hétérogène et organisé autour d'une conscience collective et individuelle, il a élaboré des noms propres pour chacune de ces dimensions. L'étude de ces dimensions est couramment appelée l'anthroponymie, pour la

¹ Ce présent travail est divisé en trois parties. La première partie est une étude théorique, la deuxième partie portera sur les anthroponymes et la dernière partie abordera les ethnonymes.

² Plus couramment, on emploie d'autres termes comme le mot « *nom* », que nous avons introduit juste avant, mais comme nous le verrons par la suite les « *noms propres* » n'appartiennent pas forcément à la catégorie grammaticale des « *noms* ». Donc, il convient mieux de faire référence à cette notion plus large d'unité lexicale qui a l'avantage d'être plus générique.

dimension individuelle, et l'ethnonymie, pour la dimension collective. Au cours de cette étude, nous nous intéresserons à ces deux aspects et nous verrons quelles sont les noms propres employés par la communauté linguistique rifaine dans l'un et l'autre cas. Nous soulèverons également le problème des dénominations différentes utilisées par le commun des rifains et ceux employés dans d'autres cercles et plus particulièrement dans la littérature scientifique –ce point se reflète dans le choix de notre titre : rifain / tmaziyt-. Ces derniers aspects seront vus ultérieurement dans des articles séparés. D'abord, nous commencerons par une étude théorique sur la notion de « *nom propre* ».

I. Champ des études onomastiques

L'onomastique traditionnelle n'est bien sûr pas limitée à l'étude des noms propres qui frappent les être humains. On lui confère aussi pour tâche d'étudier les unités lexicales associées à d'autres référents comme des espaces géographiques. C'est de cette manière que classiquement, cette discipline est appréhendée. Mais est-il justifié de regrouper à l'intérieur du champ des études onomastiques ces différentes sortes d'unités lexicales en les considérant toutes comme des noms propres ? Ou bien n'y-a-t-il pas d'autres types d'unités lexicales omis qui peuvent être considérés comme des noms propres ? Pour pouvoir y répondre, une autre question s'impose à nous : qu'est-ce qu'un nom propre ? Dans la littérature, il n'y a pas de définition vraiment claire à cette problématique. Pour cause, l'onomastique, qui est pourtant une discipline forte ancienne, ne s'est vraiment jamais trop posée la question sur son objet d'étude [FABRE 1987]. Au niveau des études berbères, la situation se présente de la même manière. Les berbérisants reprennent sans se poser de questions ce qui se fait usuellement (voir la dernière étude en la matière [CHAKER 2013]).

Donc pour notre part, avant de présenter nos données, il conviendrait de bien cerner notre champ d'étude en apportant une définition la plus claire possible à la notion de nom propre. Au cours de cet essai de théorisation, nous essayerons de définir concrètement cette catégorie sur la base de critères rigoureux. Nous tenterons d'aborder cette question sous différents angles qui ont trait à la

psycholinguistique et la linguistique. À la toute fin de cette étude, il en découlera une définition, mais celle-ci n'a pas valeur à être généralisé à l'ensemble des langues du monde, et même à toutes les langues berbères. Chaque langue à son propre système linguistique et ce qui distingue une unité lexicale d'une autre ne se présente pas de la même manière dans toutes les langues. Toutefois, la notion de nom propre est bien une réalité universelle, il n'y a que ce qui caractérise la catégorie des noms propres qui n'est pas forcément transposable³.

1. Critères morpho-syntaxiques

Dans cette partie, nous allons tenter de chercher des critères morpho-syntaxiques qui peuvent constituer l'unité des noms propres. Nous allons axer cette recherche sur les toponymes et les anthroponymes qui sont considérés comme des noms propres par excellence. En rifain / tmaziyt, voire dans tout le monde berbère, les unités lexicales utilisées pour désigner des lieux se démarquent d'un point de vue linguistique des dénominations utilisées pour identifier les êtres humains. Ce qui implique que celles utilisées pour les espaces géographiques peuvent ne pas appartenir à la même classe que les anthroponymes. Pour mettre en évidence ces particularités syntaxiques, nous considérons le prénom comme étant le prototype idéal censé correspondre parfaitement à la catégorie qui nous intéresse. Toute unité lexicale pouvant commuter avec le prénom⁴ – *isem* en rifain / tmaziyt – sera considérée comme faisant également partie des noms propres. Après une analyse distributionnelle, nous avons mis en évidence que le prénom se distingue des autres unités lexicales par deux aspects principaux. D'abord, par le fait qu'il peut se trouver en position d'objet indirect, ce qui permet une séparation entre les unités

³ Seules des études empiriques, langue par langue, nous permettraient d'extraire les traits universaux qui régissent le « *nom propre* ». Toutefois, nous nous sommes tout de même basé sur le Français pour définir la catégorie du nom propre, donc notre définition dépasse quelque peu le cadre du rifain / tmaziyt.

⁴ Le prénom n'est pas une notion universelle, mais dans toutes les sociétés au monde, les individus sont étiquetés par un signifiant qu'on appelle couramment « *nom de personne* » ou « *anthroponyme* ». Donc, il existe de multiples façons de dénommer individuellement les êtres humains, le prénom étant l'un d'eux (voir LEVI-STRAUSS 1962).

lexicales correspondant à des référents animés, qui sont ceux qui peuvent avoir ce rôle sémantique de bénéficiaire, et ceux renvoyant à des référents non-animés. Puis, le second aspect du prénom est qu'il peut être pronominalisable par le pronom démonstratif *w-* / *t-* (masc. sing. / fém. sing.) et les pronoms personnels (*necc, cekk, ...*) ce qui exclue de cette catégorie tous les référents animés non-humains⁵.

Suivant ces critères morpho-syntaxiques, nous constatons que les unités lexicales correspondant à des dénominations de zones géographiques ne peuvent pas être regroupées dans la même catégorie grammaticale que les prénoms. Puisque ces derniers ne peuvent être des objets indirects et ne peuvent être pronominalisables par les pronoms en question. Même en temps, nous pouvons imputer ces différences à des « *contraintes sémantiques* ». Le toponyme étant un référent inanimé donc de surcroît aussi non-humain, il ne peut occuper dans la chaîne parlée les mêmes places que le prénom. Ce qui relativise le fait de considérer les toponymes comme étant d'une autre catégorie grammaticale que les prénoms. Mais dans ce cas, il n'y a sur ce point rien qui distingue également les noms communs comme *ayarrabu* (= bateau) des noms propres.

Au sujet des « *gentilés* »⁶, c'est-à-dire des unités lexicales dérivant de toponymes, celles-ci ont en partie les mêmes caractéristiques morpho-syntaxiques que les prénoms. Ils se différencient de ces derniers par le fait qu'ils connaissent une flexion en nombre. Cependant, ce n'est pas une raison pour considérer les gentilés, et plus généralement les ethnonymes, comme faisant partie d'une autre catégorie grammaticale. Les prénoms, comme tous les anthroponymes, ne prennent pas de

⁵ En réalité, il existe certains référents non-humains qui ont la possibilité d'être pronominalisés par ce pronom démonstratif comme *tumubin* (= voiture), alors que pour d'autres, c'est impossible. Nous ne voulons pas nous prononcer de manière catégorique sur les raisons de cette différence, mais nous avançons prudemment que les traits sémantiques pris en compte par ce pronom doivent aussi s'étendre aux référents intrinsèquement possédable par les humains. Mais tout cela reste encore à être confirmé par une étude exhaustive.

⁶ Les « gentilés » sont une sous-catégorie des ethnonymes puisqu'ils mettent en exergue la dimension collective d'un individu.

forme différente en nombre, car ils ne se prêtent pas à cela. Du fait de leur dimension individuelle, ils ne dénomment qu'un référent unique. Mais cela n'est nullement le cas pour les ethnonymes qui renvoient à une entité collective qui peut être fragmentée en des référents uniques et la somme de ces référents font l'entité collective. Par conséquent, il y a une « *contrainte sémantique* » sur l'anthroponyme qui ne lui permet pas de connaître une flexion en nombre⁷.

Par ailleurs, si nous n'avons pas mentionné les aspects morphologiques des unités lexicales considérés comme des noms propres par rapport aux autres unités lexicales, c'est qu'il n'y a véritablement aucune distinction morphologique qui puisse distinguer ces unités lexicales les unes des autres. Donc, si nous ne pouvons retenir ces aspects, alors d'un point de vue syntaxique et morphologique, il n'y a rien qui distingue fondamentalement ces unités lexicales entre celles qui sont taxées comme des noms propres et celles qui ne le sont pas. Maintenant, que nous avons fait ce constat, devons-nous nous résilier et dire que la catégorie des noms propres n'existent pas ? Ou bien nous faut-il éclipser ces contraintes sémantiques et envisager que les unités lexicales désignant des lieux ne doivent pas être considérées comme étant des noms propres ? Ce qui ferait que seuls certains anthroponymes peuvent être incorporés dans cette catégorie. On ne peut répondre pour l'instant sans détour, il nous faudrait envisager d'autres voies possibles. Peut-être que ce qui constitue l'unité des noms propres n'est pas à chercher du côté de la morpho-syntaxe, mais plutôt du côté de la logico-sémantique.

2. Critères logico-sémantiques

Si nous reprenons notre méthode précédente en considérant le prénom comme l'archétype du nom propre afin de dégager les caractéristiques logico-sémantiques de cette catégorie. Alors, nous constatons que le nom propre est une unité lexicale donnée à une entité qui lui-même fait partie d'une entité plus vaste –l'espèce

⁷ Cette contrainte sémantique peut parfois être « violée » et ainsi voir surgir une flexion en nombre, mais ces cas sont relativement rares et apparaissent dans des contextes bien particuliers.

humaine dans ce cas-. De plus, cette anthroponyme et ce référent ne sont pas dans une relation « *biunivoque* », puisque le prénom peut être réutilisé pour nommer une autre entité et l'entité peut être nommée de différentes façons par un même locuteur ou différents locuteurs d'une même communauté linguistique.

S'agissant des toponymes, pouvons-nous considérer que ces derniers peuvent être inclus dans des entités génériques ? Nous pouvons répondre par l'affirmatif. Ainsi, les noms de lieux peuvent être liés à une entité plus vaste, à l'exemple de l'unité lexicale *imzuren*⁸ qui appartient à l'entité ville. De même, il n'existe pas de relation biunivoque entre le toponyme et l'entité qu'il dénomme. En cela, les toponymes se comportent comme les prénoms, donc il apparaît que nous pouvons proposer des critères logico-sémantiques comme unité de base du nom propre.

Mais, cette affirmation mériterait d'être développée davantage pour en délimiter tous les contours et nous assurer de sa pertinence, mais aussi afin de mieux saisir l'originalité de notre propos.⁹ Ci-dessous, nous allons détailler et expliquer plus en longueur comment ces critères logico-sémantiques s'établissent. Pour ce faire, nous adopterons une approche psycholinguistique qui nous pensons est la mieux à même de démêler la complexité de notre problématique.

3. Connecteurs cognitifs : Biunivocité, Projection, Introjection et Extrajection

Juste avant nous avons précisé brièvement ce que nous entendions par relation biunivoque, mais nous allons tout de même redéfinir plus rigoureusement ce point.

⁸ Ville du Rif se trouvant dans la région d'Al Hoceima au Maroc.

⁹ Dans la littérature linguistique d'expression française, on trouve plusieurs tentatives pour définir le nom propre et jamais aucune de ces définitions n'a fait consensus. Voir l'article de Fabre (2007) qui cite quelques travaux qui ont réfléchi sur ce sujet. Mais aucune de ces propositions ne correspond exactement à notre définition qui prend en compte une perspective psycholinguistique. Des modèles théoriques du nom propre basés sur des critères cognitifs existent, surtout dans la littérature anglo-saxonne (voir [Van LANGENDONCK 2007]). Mais le modèle que nous proposons se démarque de ce qui existe, car nous soumettons un nouveau modèle. Enfin, au niveau des études berbères, nous ne connaissons pas d'écrits se démarquant des définitions classiques du nom propre.

Ensuite, la question corollaire que nous pourrions soulever est s'il n'y a pas de relation biunivoque, alors quel type relation lie les noms propres avec les référents ? C'est ce que nous allons voir de ce pas. D'abord, commençons par une mise au point. L'irruption de la notion de « *biunivocité* » en linguistique, nous la devons à Humbolt [KILANI-SCHOCH & DRESSLER 2005], alors qu'elle est à l'origine une terminologie utilisée en Mathématique. Mais notre définition est sensiblement différente de la sienne. Dans la littérature linguistique qui traite de cette notion, ce terme est employé dans le même sens que celui de Humbolt. Pour ces derniers, la biunivocité renvoie à la « *monoréférencialité* », c'est-à-dire qu'un signifié est lié à un seul signifiant et que ce dernier n'est exprimé que par ce seul signifié.

Pour bien comprendre, pourquoi nous sommes en désaccord avec cette vision de la biunivocité, il nous faut au préalable rappeler quelques évidences conceptuelles de base. Depuis Saussure, nous savons qu'un « *signifiant* », autrement dit un morphème ou une production acoustique oralo-nasale, se trouve lié à un « *signifié* », qui peut lui-même être considéré comme une entité cognitive chargée de « *propriétés définitoires* ». Le tout ne serait pas complet si nous omettons de mentionner le « *réfèrent* » qui est une notion capitale, même si Saussure ne contestait pas son existence –dénommé par lui-même « *objets du monde*–, il n'en faisait cependant pas un axe central de sa théorie. Et pourtant, bien des choses nous échapperaient pour expliquer les faits linguistiques si nous excluons le réfèrent –après Saussure, des linguistes (Jakobson) et des philosophes (Pierce) remettront au centre du langage le réfèrent–. Ce dernier se rapporte à la réalité extra-linguistique¹⁰ qui peut être définie par un ensemble de « *propriétés référentielles* ».

¹⁰ C'est le mot employé généralement pour parler des réalités « *extra-cognitives* » et il nous semble que ce dernier terme nous paraît plus adéquat que celui d'« *extra-linguistique* ». Pour la bonne raison, que le signifiant est lui-même une réalité extra-cognitive et qu'elle est l'un des objets d'étude de la recherche linguistique. De ce fait, le signifiant ne peut être et linguistique et extra-linguistique, donc il serait préférable de changer de terminologie. Ce qui implique par rapport à ce que nous venons de dire, que contrairement à ce qu'on peut lire ou entendre, par rapport au fait que le concept cognitif ferait la jonction entre le réfèrent

Le signifié est lié avec le référent d'où il peut tirer sa substance pour forger son concept cognitif.

Ces trois notions, formant une « *classe* »¹¹ distincte l'une de l'autre, sont reliées deux par deux (signifiant \diamond signifié // signifié \diamond référent) et le type de lien qui les unit, et qui peut être vu comme des « *connecteurs cognitifs* », déterminera si nous avons à faire à un nom propre ou bien à une autre catégorie. Nous entendons par connecteur cognitif, une activité cérébrale qui permet de relier des classes entre elles. Nous avons mis en évidence qu'il existait quatre grands types de lien permettant de mettre en association ces ensembles : la « *biunivocité* », la « *projection* »¹², l'« *introjection* » et l'« *extrajection* ». Le premier désigne un rapport bilatéral où les deux classes deviennent inhérentes l'une à l'autre et se confondent. Le second connecteur cognitif se caractérise par le fait qu'une classe A se revêt des particularités d'une classe B, mais sans qu'en retour la classe A s'en

et le signifiant, en réalité, ce dernier fait aussi partie intégrante du référent. Si ce n'était pas le cas, on ne pourrait proposer d'unités lexicales pour désigner les langues et les faits linguistiques de ces langues (métalangages). Tout ce que notre corps peut percevoir de ces réalités extra-cognitives à travers ses sens peut devenir un concept cognitif et ensuite être formulé sous une forme acoustique. Comme le signifiant peut être perçu par nos oreilles, alors il est un référent et celui-ci peut être conceptualisé et ensuite devenir une nouvelle fois un signifiant. C'est d'ailleurs grâce à ce processus que l'acquisition du langage se fait, si tel n'était pas le cas, nous ne pourrions avoir de système linguistique évolué. En conséquence, il faudrait certainement envisager de revoir le schéma classique signifiant/signifié/référent – c'est ce que nous allons faire superficiellement –. Mais débattre de cette question dans le cadre de cet article, nous éloignerait de notre objectif. D'autant plus que d'autres remises en cause peuvent être exprimées comme savoir si l'activité cognitive –ou une partie– n'est pas elle-même un référent. Donc nous n'irons pas plus loin dans cette réflexion, puisque cela n'est pas préjudiciable à notre travail si nous nous contentons de ce schéma minimaliste.

¹¹ Suivant les référents, chacune de ces classes varient au niveau de leurs contenus et elles se singularisent suivant des particularités propres à chacune d'elles. Ainsi, la classe d'un signifiant contient des règles morpho-syntaxiques, la classe d'un signifié contient des propriétés définitoires et enfin la classe d'un référent contient des propriétés référentielles. Ces classes peuvent être vues comme des ensembles tels ceux utilisés en mathématique. D'ailleurs, notre théorie est fortement inspirée de notions utilisées dans cette discipline.

¹² Ce terme n'est sans aucun rapport avec celui utilisé par les générativistes.

imprègne. L'avant-dernier type de lien a pour attribut de permettre à une classe 1 de faire soi des particularités d'une classe 2, mais sans qu'en réciproque la classe 1 ne puisse affecter la classe 2 de ses propres particularités. Enfin, l'extrajection permet à une classe de créer une nouvelle classe et d'affecter à cette dernière ses particularités. La projection, l'introjection et l'extrajection sont donc des connecteurs cognitifs univoques qui ne s'exercent que dans un sens, d'une classe X vers une classe Y.

i. Le signifié

Avant de passer à une explication plus concrète de ces connecteurs cognitifs, il nous faut au préalable aplanir certaines choses à propos du signifié. Le signifié n'est pas une entité cognitive autonome, hermétique et consubstantielle, encombrant à lui seule l'activité cérébrale. Au contraire, le cerveau gère en parallèle de multiples processus cognitifs, et de ce fait des signifiés aussi, et chacune d'elles est une entité « *modulaire* » constituée de propriétés définitoires organisées en plusieurs niveaux hiérarchiques. Cela implique que les propriétés définitoires d'un signifié sont eux-mêmes des signifiés. Ces dernières peuvent être indépendantes, dépendantes ou bien interdépendantes entre elles d'un point de vue cognitif. Les types de dépendance en question peuvent se situer entre signifié n'appartenant pas à un même niveau hiérarchique ou étant sur un même niveau. Lorsqu'ils se situent sur deux niveaux différents, il y a nécessairement une dépendance du niveau inférieur envers le niveau supérieur, ou inversement. Donc, le signifié du niveau supérieur garde son indépendance par rapport à celui du niveau inférieur, ou inversement. Sinon, les signifiés appartenant à un même niveau hiérarchique peuvent connaître tous les types de dépendance.

Pour mieux comprendre, ce que nous venons d'exposer, prenons l'exemple d'une feuille de papier. Ses propriétés définitoires, si nous ne prenons en compte que les propriétés issues de la vue¹³, sont basées sur sa forme (rectangulaire), sa couleur (claire). Puis, le signifié correspondant à la forme de la feuille de papier (un

¹³ Voir la partie : ii. Connecteurs cognitifs entre le signifié et le référent.

rectangle) est lui-même doté de propriétés définitoires qui sont quatre angles droits et quatre côtés. Première observation, au travers de cet exemple, on peut constater la hiérarchisation entre ces signifiés qui permettent de former le signifié feuille de papier. Continuons notre démonstration, toujours avec notre exemple précédent, pour évoquer les types de dépendances. Ainsi, prenons le cas des côtés. Pour cette propriété définitoire, il est nécessaire de souligner, pour ne pas qu'il y ait de confusion avec une autre forme (ex: le carré), que ce signifié est subdivisé en deux : la largeur et la longueur. Ces deux derniers signifiés qui sont situés sur un même niveau sont interdépendants de l'un et de l'autre. Il n'y a de largeur que s'il n'y a de longueur et inversement. Remarquons également, que le signifié largeur est dépendant du signifié côté, car toute largeur est forcément un côté. Alors qu'à l'inverse, le côté est indépendant de la largeur comme du rectangle. Puisqu'un côté peut se référer soit à une surface ou encore à un triangle par exemple. Donc, si un signifié d'un niveau inférieur n'est pas dépendant d'un signifié d'un niveau supérieur, alors celui-ci peut être réutilisé pour devenir une propriété définitoire d'un autre signifié.

Pour résumer, nous venons de voir à travers ce court exemple qu'un signifié, en l'occurrence ici une feuille de papier, observée une organisation structurée et modulable. Cette faculté est inhérente à tous les processus cognitifs, de la famille des signifiés, que nous pouvons activer dans notre cerveau. De ce fait, tous les signifiés connaissent au moins un des types de dépendance suscités. Ainsi, le tout formant un réseau de signifiés qui peuvent être mobilisable et assemblable pour former selon notre bon vouloir d'autres signifiés. Cependant, il ne faut pas confondre les connecteurs cognitifs et les types de dépendances. Le premier lie des classes entre elles alors que les types de dépendance lient des signifiés ou propriétés définitoires entre elles. Pour compléter ce passage en revue sur les signifiés, il nous faut introduire deux éléments nouveaux dans le concept de signifié.

Selon nous, le signifié est constitué par deux entités de signifié différents. Il existe une face cognitive du signifiant et une face cognitive du référent –dont nous avons donné un exemple juste avant–. Les deux, formants ce qu'on appelle depuis des

décennies le signifié et qui était vu comme une entité « monocéphale ». Cette vision est pour nous erronée, il faudrait plutôt le concevoir comme une entité « bicéphale ». Nous appellerons cette entité la « *matrice signifiée* ». Bien que le signifiant soit en fait lui-même un référent, comme nous l'avons mentionné assez longuement dans la note 10, mais de nature seulement acoustique alors que le référent « classique » peut être de toutes natures. Nous faisons le choix tout de même de conserver cette terminologie pour des raisons de tradition linguistique. Cependant, il faut bien garder en tête que le signifiant face référente est une classe avec des propriétés référentielles et que le signifiant face cognitive est une classe avec des propriétés définitoires constitué de règles morpho-syntaxiques. Qui dit règles, dit organisation structurée et hiérarchisée. Donc, ces règles sont-ils du même d'ordre que les types de dépendance et les hiérarchies rencontrés dans les signifiés appartenant aux côtés référents comme dans l'exemple sur la feuille de papier. Assurément oui. Mais peut-on les réduire strictement à ça ? C'est une question qui mériterait un long développement, mais que le cadre de cet article ne nous permet pas de faire. Donc, nous laissons ce débat ouvert et sans réponse.

En guise de bilan, pour conclure sur le signifié, il y a un autre point important que nous voulons mettre en relief. Le « signifié référent » et le « signifié signifiant »¹⁴ ne sont pas autonomes l'un de l'autre, ils sont reliés par des connecteurs cognitifs. Nous verrons par la suite à quoi ils correspondent. Enfin, il est à noter qu'au sein des signifiés référents, nous avons des signifiés de deux sortes. Il y a les signifiés objectifs et les signifiés subjectifs. Qu'est-ce qui distingue l'un de l'autre ? C'est ce que nous allons préciser sur-le-champ.

ii. Connecteurs cognitifs entre le signifié et le référent

D'après, les définitions que nous avons données, ces connecteurs cognitifs ne peuvent être en relation indifféremment avec n'importe quelle classe. L'introjection lie la classe des référents et des signifiés référents et seulement ça.

¹⁴ Dorénavant, nous appellerons par commodité les deux entités de la matrice signifiée : le signifié signifiant et le signifié référent.

Ainsi, les propriétés définitoires d'un signifié référent sont tirées des propriétés référentielles d'un référent. Ce qui au départ est une réalité extra-cognitive va être conceptualisé et ce qui permet ce transfert est l'introjection. Les propriétés définitoires sont le produit d'un processus cognitif alors que les propriétés référentielles sont matérialisables (physique), donc sont « objectifs ». Nous concevons par exemple les objets naturels (pierre, eau, chien, ...) et les objets techniques (voiture, avion, ...) suivant leurs caractéristiques physiques et c'est cela que nous appelons des propriétés référentielles.

Mais pour compliquer encore plus les choses, les propriétés définitoires ne sont pas systématiquement « objectives », car tout signifié n'est pas issu d'un référent obligatoirement. Il existe des signifiés « subjectifs ». Un signifié peut émerger par un processus cognitif indépendamment de la réalité extra-cognitive. Pour illustrer ce cas, on peut citer la notion de beau qui ne correspond à aucun référent. Effectivement, nous n'extrayons pas ce signifié d'une réalité extra-cognitive, mais par contre notre « Moi », en fait bénéfice à des signifiés référents. Cela grâce à la capacité modulaire des signifiés. Cette possibilité d'« adjonction » n'est l'apanage exclusif des signifiés « subjectifs », les signifiés « objectifs » peuvent également devenir des propriétés définitoires d'un signifié référent, même si cela risque de présenter au niveau de l'inventaire plus de propriétés définitoires qu'il n'y a de propriétés référentielles. Cette notion d'adjonction que nous venons d'introduire porte seulement sur les signifiés présents dans la classe des signifiés référents qui n'ont pas de correspondant dans la classe des référents.

Cela étant dit, nous sommes contraint de relativiser nos propos précédents lorsque nous affirmions que l'introjection permet de concevoir des signifiés « objectifs ». Il serait plus juste de parler de signifié « para-objectivisé », c'est-à-dire plus ou moins objectif par rapport aux propriétés référentielles. L'objectivation se fait avec imperfection du fait que nos capteurs sensoriels ne sont pas parfaits, voire endommagés. Mais aussi parce que la sensibilité de nos capteurs sensoriels est limitée à certains seuils. Par ailleurs, la propriété référentielle « para-objectivisé », devenue propriété définitoire, n'est pas fatalement figée dans notre cerveau. Elle peut faire l'objet d'une re-objectivation qui peut permettre de diminuer l'écart en

termes de précision entre la réalité extra-cognitive et cognitive. Cependant, ce que nous venons de mentionner n'est pas la cause principale de ce fossé. S'il y a souvent non-adéquation entre la réalité cognitive et extra-cognitive, c'est que notre « Moi » a tendance au cours du processus cognitif d'introjection à éclipser un signifié « para-objectivisé » par un autre qui aurait des propriétés définitoires proches.

iii. Connecteurs cognitifs entre le signifié et le signifiant

Le connecteur cognitif agissant entre le signifié signifiant et le signifiant est l'extrajection. Ce dernier n'est présent qu'entre ces deux classes. Ce connecteur cognitif permet de créer une classe de référent muni de propriétés référentielles tirées à partir des propriétés définitoires du signifié signifiant. Ces propriétés référentielles ne sont rien d'autre que des « *unités acoustiques* ». Ces dernières forment un système linéaire et dynamique. En définitif, l'extrajection permet de rendre une réalité cognitive en une réalité extra-cognitive.

iv. Connecteurs cognitifs entre le signifié référent et le signifié signifiant

Les deux seuls connecteurs cognitifs qui nous restent à voir sont la biunivocité et la projection. Et c'est bien à cet endroit que ces derniers agissent, au niveau de la relation entre le signifié signifiant et le signifié référent. Ainsi, ces deux classes forment des entités distinctes et constituent la matrice signifiée. Notre cerveau, bien qu'il renferme des milliers de signifié, lors de la genèse d'un acte de parole, l'activité cognitive de la matrice signifiée est saturée au maximum par deux signifiés¹⁵, le signifié référent et le signifié signifiant. Nous parlons ici du signifié en tant que classe et non en tant que propriété définitoire. Il n'y a que deux classes pour tout et pour tout, mais à l'intérieur, celles-ci peuvent être composé d'autant de propriétés définitoires, donc de signifiés, nécessaire à la formation de la classe.

¹⁵ Ce n'est que le processus cognitif de la matrice signifiée qui a cette limite, il peut exister à côté d'autres processus cognitifs.

Cette dernière ne se constitue que lors d'un acte de parole, en dehors de ce moment, nos signifiés qu'il soit signifiant ou référent restent entreposés dans notre mémoire. Pour en revenir à nos connecteurs cognitifs, les deux classes susmentionnées sont reliées soit par une biunivocité, soit par une projection, mais jamais par les deux en même temps. La projection étant univoque, la classe du signifié signifiant n'est pas influencée par la classe du signifié référent. C'est de cette aptitude que sont dotés les noms propres. Mais avant de nous centrer exclusivement sur le nom propre, il y a d'autres notions capitales à préciser.

a. Polyréférentialité et Monoréférentialité

La notion de monoréférentialité a été introduite précédemment. Pour rappel, ce terme définit le rapport unique entre la classe du signifié signifiant et celle du signifié référent¹⁶. Autrement dit, un signifié signifiant est égal à un signifié référent et inversement. Ce cas de figure est très rare en rifain / tmaziyt, si ce n'est dans toutes les langues du monde. La situation que l'on retrouve le plus souvent est la polyréférentialité. Nous pouvons distinguer deux cas possibles de polyréférentialité. Soit celle-ci touche le signifié signifiant, de cette manière, un signifié signifiant peut avoir plusieurs signifiés référents. Par exemple, le signifié signifiant *yer* peut correspondre soit aux signifiés référents : lis, étudie, appelle ... etc. Signalons que dans ce cas, des confusions d'interprétation sont possibles, par conséquent le contexte syntaxique et/ou énonciatif joue un rôle important et permet de désambigüiser. La polyréférentialité affecte également le signifié référent qui correspond à l'autre cas possible. De par cette disposition, il peut s'adjoindre plusieurs signifié signifiant. Pour illustrer cela, prenons le signifié référent tête qui peut être exprimé soit par *azedjif* ou *aqiyue*.

D'autre part, la polyréférentialité est la conséquence d'un processus cognitif dont la nature peut être diverse et nous les appelons des opérations cognitives pour les

¹⁶ Au départ, nous parlions de monoréférentialité entre signifiant et signifié, puisque nous n'avions pas encore introduit notre nouveau modèle et de ce fait, nous avons utilisé la terminologie traditionnelle. Cet écart est maintenant rectifié.

distinguer des connecteurs cognitifs¹⁷. Nous n'en mentionnerons que deux, car elles jouent un rôle dans la catégorisation du nom propre. La première d'entre elles est l'« *analogisation* » et affecte la polyréférentialité au niveau du signifié signifiant. Cette situation se caractérise par le fait que des signifiés référents partageant des propriétés définitoires en commun, soit en totalité ou soit partiellement, peuvent se voir affecter un même signifié signifiant. Ce qui entraîne que notre « Moi » fera le choix de réemployer un signifié signifiant, déjà utilisé sur un signifié référent, sur un autre signifié référent au lieu d'en créer un de nouveau, étant donné leur similitude dans leurs propriétés définitoires. La seconde de ces opérations cognitives est la « *dijonction* », celle-ci contribue à la polyréférentialité au niveau du signifié référent. Concrètement, un signifié référent se voit allégé d'une partie de ses propriétés définitoires pour mettre en avant une autre partie des propriétés définitoires considérées comme étant les plus saillantes du signifié référent. Ce qui aura pour conséquence, au niveau des propriétés définitoires de faire correspondre le signifié référent après dijonction avec un autre signifié référent, mais sans qu'en retour le connecteur cognitif soit coupé avec le signifié signifiant.

Enfin précisons, même si un signifié est polyréférentiel, lors de l'acte de parole seul un des signifiés est pris en compte dans la matrice signifié. Il faut en déduire que les deux processus cognitifs évoqués dans le paragraphe précédent se réalisent en dehors de l'acte de parole. Par ailleurs, un signifié quel que soit peut faire l'objet de polyréférentialité et être l'objet de polyréférentialité. Citons à titre d'exemple, la signifié référent visage humain qui fait l'objet de polyréférentialité, les signifiés signifiants lui correspondant sont *udem* et *aqensur*. Mais ce même référent est aussi l'objet de polyréférentialité, puisque *udem* se réfère également aux signifiants référents : surface, façade ... etc.

¹⁷ Il était nécessaire de faire une distinction terminologique entre les différents processus cognitifs, car ils n'agissent pas aux mêmes endroits. Les connecteurs cognitifs se placent entre des classes de nature différente (ex: référent / signifié référent) alors que les opérations cognitives opèrent entre des classes de même nature (ex: signifié référent / signifié référent).

b. Polysignifiant et Monosignifiant

Ces deux notions, qui présentent des ressemblances orthographiques avec celles qui viennent d'être spécifiées à l'instant, ne définissent pas pour autant la même chose. Même si eux aussi ont un rapport avec le signifié référent et le signifié signifiant, le polysignifiant et le monosignifiant ont leur propres caractéristiques. Commençons d'abord par expliquer à quoi réfère le monosignifiant. Ce métalangage est utilisé pour désigner le codage d'un signifié référent par un seul morphème. Un exemple patent est le signifié référent visage qui est codé par les polyréférentiels monosignifiants que sont *udem* et *aqensur*. À l'opposé, les polysignifiants utilisent plusieurs morphèmes pour coder un seul signifié référent comme avec le signifié phoque qui est dénommé *aqzin n rebhar*.

Le polysignifiant est la conséquence d'une déficience lexicale –ou bien la cause de cela est motivée parfois par des considérations stylistiques (métonymie)–. Ainsi, lorsqu'un nouveau référent rentre dans la sphère d'un individu ou d'une communauté linguistique, il y a une nécessité qui s'impose de nommer ce référent «°para-objectivé°». Pour ce faire, s'il n'y a pas création d'une nouvelle unité lexicale, alors on recourt à d'autres moyens pour palier à ce manque. Soit notre « Moi » à recours à l'analogisation comme nous l'avons vu. Soit il choisit à l'intérieur des propriétés définitoires du nouveau signifié référent des signifiés qui ont déjà des connecteurs cognitifs avec des signifiés signifiants. Pour être plus explicite, nous pouvons reprendre l'exemple précédent *aqzin n rebhar* où il y a eu les deux stratégies qui ont été mises en place : *aqzin* est une propriété définitoire issue de l'analogisation et *rebhar* est une propriété définitoire issue de l'introjection. Comme nous venons de le voir, c'est la somme deux propriétés définitoires de la classe du signifié référent qui ont permis d'exprimer le référent phoque.

Une telle possibilité est réalisable, car il y a une autre faculté cognitive pour laquelle nous sommes doté. Celle-ci est dénommée par nous-même «°ellipsation°». La particularité de cette opération cognitive est que nous pouvons à partir de quelques propriétés définitoires d'une classe d'un signifié référent définir l'ensemble et nous permettre d'omettre d'exprimer les autres propriétés définitoires.

Les propriétés définitoires qui auront été choisies parmi toutes les autres sont perçues comme étant celles qui distinguaient particulièrement cette classe de signifié référent des autres. Ce qui permettait de soulever toute ambiguïté quant à l'identification du signifié référent. Et si cette opération cognitive n'était pas suffisante pour le singulariser, le récepteur de l'acte de parole peut toujours recourir à l'opération cognitive de «*déduction*°» pour rétablir à avec quel signifié référent il concorde.

c. Référents situationnels : Référents dynamiques et Référents en interaction

Jusqu'ici par souci de pédagogie, pour faciliter la compréhension des différents concepts que nous avons introduits, nous avons seulement évoqué les signifiés référents statiques formant un tout. Mais dans la nature bien des référents sont dynamiques –ce qui induit la temporalité et la spatialité– et sont en plus de cela en interaction. Alors, il va de soi que notre cerveau prend en compte également ces aspects. De plus, la notion de mouvement implique qu'il existe des référents processifs et subséquemment des référents statifs, car leur dynamisme n'est pas perpétuel, il y a un moment où ils deviennent statiques. Par ailleurs, ces référents statiques ou dynamiques peuvent être en interaction et les situations qu'ils les font interagir sont diverses et variées.

C'est cet ensemble de caractéristiques que nous appelons des «*référents situationnels*°». Si nous évoquons ce cas, c'est pour affirmer que ces référents situationnels forment de la même manière une classe de propriétés référentielles qui sont ensuite conceptualisées en des propriétés définitoires. Qui, rappelons-le, sont également des signifiés. Pour ne pas être trop abstrait, nous allons citer un exemple, et un seul suffira à rendre plus explicite notre propos. Prenons deux référents statiques : *tmurt* (= le sol) et *tisit* (= le miroir), tous deux étant en interaction. Une interaction qu'on peut imaginer pouvant correspondre à un référent processif (ex : *wda* = tomber) ou statif (ex : *mmers* = être posé). Ces référents ne sont pas suffisants pour rendre compte de l'ensemble du référent situationnel, il nous faut d'autres référents d'ordre spatial pour être complet comme

gi (= dans). Nous obtiendrons ainsi, un référent situationnel qui après être devenu un signifié référent aura comme signifié signifiant ceci : *tisit tewḍa gi tmurt / tisit temmers gi tmurt*.

Donc, comme pour le cas de figure avec le référent statique, le signifié référent situationnel connaît les mêmes connecteurs connectifs avec le signifié signifiant. Comme il peut être polyréférentiel ou non et /ou être polysignifiant ou non. De même, il peut lui-même devenir une propriété définitoire d'un autre signifié référent situationnel ou statique. Il ne se comporte pas plus différemment que les autres signifiés référents non-dynamiques. Par voie de conséquence, le signifié signifiant né de ce référent situationnel peut aussi devenir un nom propre comme nous le verrons plus tard.

v. Isojection, surjection et injection

Les différentes classes auxquelles nous avons fait allusion étant cognitivement indépendantes, les particularités qui les caractérisent peuvent, entre deux classes reliées par un connecteur cognitif, ne pas être identiques au niveau de l'inventaire. La «^osurjection^o», l'«^oinjection^o» et l'«^oisojection^o» sont caractéristiques de l'introjection et de l'extrajection. Donc, il existe des introjections surjectives, injectives et isojectives. Et de même pour les extrajections. Pour bien comprendre, quand a-t-on à faire à l'un ou à l'autre, il est nécessaire de définir la classe de départ et la classe d'arrivée. Entre le référent et le signifié référent, c'est le premier qui est à considérer comme étant la classe de départ et le signifié référent étant la classe d'arrivée. Si, la classe du référent contient plus de propriétés référentielles que de propriétés définitoires présentent dans la classe du signifié référent, alors l'introjection est injective, mais si c'est l'inverse, alors elle est surjective. Quand, il y a le même nombre de propriétés dans les deux classes, alors il y a isojection. Dans le cas, du signifiant et du signifié signifiant, c'est ce dernier qu'il faut reconnaître comme étant la classe de départ et le signifiant la classe d'arrivée. Le principe est toujours le même que précédemment pour savoir si l'extrajection est soit surjective, soit injective ou soit isojective.

Pour tous les cas de figure que nous venons de soulever, il n'y en a que certains qui retiendront notre attention dans cet article. Nous n'évoquerons pas par la suite, l'extrajection surjective ou injective qui a trait à la pathologie du langage. De même, nous mettrons de côté l'introjection surjective qui relève du champ de la psychiatrie. Précisons, s'agissant de l'introjection surjective, que les propriétés définitoires en trop dont il est question ne concernent pas les signifiés référents abstraits, mais les signifiés référents «°para-objectivisés°». Par conséquent, en *infra*, nous porterons notre attention sur l'introjection injective et isojective qui est un des paramètres qui permet de définir ou non le nom propre. S'il y a introjection injective, c'est par volonté du «°Moi°», lorsqu'il opère une sélection partielle au niveau des propriétés référentielles pour former un signifié référent. À l'inverse, s'il n'y a aucun choix d'opéré alors l'introjection est isojective.

vi. Les connecteurs cognitifs et le cerveau

Au sujet du signifié, il y a des points sur lesquels nous voulons insister pour ne pas induire en erreur d'éventuelle personne par la suite. Bien que ce concept soit présent en linguistique depuis plus d'un siècle, nous avons très peu d'acquis à son sujet. La seule certitude que nous avons, c'est que le cerveau est le siège principal et le pivot de l'ensemble de l'acte de langage. Et c'est là où se situe le signifié. Mais au de-là, l'incertitude règne. Comment concrètement les choses se déroulent au sein de notre organe cérébral pour élaborer un signifié, là le mystère reste encore bien entier. Nous savons qu'ils s'y passent des choses, grâce notamment aux imageries cérébrales. Ces choses sont portées, pour simplifier, par des neurones, des axones et des synapses où y circulent des neurotransmetteurs ou des courants électriques [GAZZANIGA 2000]. Ce sont ces choses-là que nous appelons pudiquement processus cognitif. Parmi, ces processus cognitifs certains sont sous le contrôle de notre « Moi » et d'autres sont hors de notre contrôle et s'exécutent de manière automatique. On peut se rendre compte facilement de cela, en comparant le fonctionnement des organes articulateurs avec celui du cœur. Pour le premier, notre « Moi » décide ou non de mettre en œuvre les processus cognitifs qui mettront en

action les organes articulatoires. Alors que pour le deuxième, nous n'avons pas notre mot à dire en quelque sorte.

Donc, lorsque nous parlons d'introjection, d'extrajection, de projection et de biunivocité, ce sont des mots qui en réalité recouvrent des activités biologiques. Notre but n'est pas de mettre en place une théorie mentaliste totalement abstraite sans prendre en compte la réalité neurophysiologique sous-jacente à l'acte de parole. C'est pour cela que nous allons tenter de mettre en rapport nos différents concepts sur les processus cognitifs avec la réalité neurologique.

Ainsi, concernant l'introjection, cela correspond concrètement à la captation par nos organes sensoriels de la réalité extra-cognitive qui vont transformer le monde physique en signaux de nature électrique –cette étape est appelée transduction par les neurologues [IMBERT 2006]– pour être ensuite transmis aux cerveaux. Les signaux électriques envoyés représentent un « code » et chaque référent à son code [TRITSCH 1999]. Une fois à l'intérieur de notre crâne, celui se charge de « décoder » le code reçu et cela permet de fournir une « image » de ce monde extérieur à notre cerveau. Nous pouvons conserver une empreinte de ce code au sein de notre cerveau comme nous pouvons l'oublier l'instant d'après. Il y a pour tout ça semblait-il des zones très spécifiques dispatchées dans le cerveau qui sont spécialisées dans chacune de ces tâches de conservation [HENDELMAN 2013].

Ensuite, à propos de l'extrajection, ce connecteur cognitif, en lien avec le signifiant et le signifié signifiant, se fait grâce à l'intermédiaire du cortex moteur qui transmet des signaux pour ordonner aux organes articulatoires de se mettre en mouvement. Ces transmissions se font aux travers des faisceaux cortico nucléaires (articulation faciale) ou des faisceaux cortico spinaux (articulation sous glottique) jusqu'aux nerfs en contact avec les muscles [PRITCHARD & ALLOWAY 2002]. Les articulatoires en contact avec l'air, lorsqu'ils sont mis en mouvement, vont y produire une vibration et à chaque position différente des articulatoires une ondulation distincte se produira. La somme de ces différentes vibrations permettra de former un code qui sera considéré comme étant le signifiant.

Enfin, au sujet des processus cognitifs situés dans ce que nous avons appelé la matrice signifiée, les connaissances actuelles ne nous permettent pas d'apporter des

explications sur leur nature neurophysiologique. Nous sommes donc pour l'instant dans l'incapacité d'explicitier notre modèle théorique. Toutefois, il y a des points sur lesquels les études neurologiques peuvent confirmer notre théorie. Celles-ci ont pu constater que les personnes touchées par des lésions au niveau du cerveau perdaient des capacités cognitives sur certains aspects, mais en conservés sur d'autres. L'une des incapacités rencontrée était qu'un patient perdait la capacité de désigner oralement un référent alors qu'il pouvait parfaitement le reconnaître (aphasie) ou souffrait d'un symptôme inverse, avec l'impossibilité de reconnaître un référent, mais ses capacités orales n'étaient pas diminuées (agnosie associative) [EYSENCK & KEAN 2000]. En somme, ces problèmes cognitifs nous indiquent qu'il y a une séparation cognitive entre les processus cognitifs liés aux signifiés référents et ceux en lien avec les signifiés signifiants, comme nous l'avions postulé. Cette séparation est spatiale, c'est-à-dire que les processus cognitifs du signifié référent et du signifié signifiant se font à deux endroits différents dans le cerveau. Il en découle que c'est un connecteur cognitif qui doit relier ces deux zones pour que la matrice signifié se forme. Cela ne fait que corroborer notre hypothèse sur ce point. Mais est-il nécessaire de distinguer deux types de connecteur cognitif en sein de la matrice signifiée ?

Divers études rapportent [BREDART & BRENNEN & VALENTINE 2002] que les personnes souffrant de lésions au niveau du cerveau avaient des difficultés dissemblables quant à la capacité qu'ils avaient à désigner un référent par un nom propre ou un nom commun. Sur plusieurs sujets étudiés, la très grande majorité d'entre eux n'avaient pas de problèmes particuliers avec les noms communs, mais en avaient particulièrement avec les noms propres. Ils étaient incapables de fournir le nom propre du référent, mais pouvaient dire les propriétés définitoires de ce référent. De ce fait, il semble que le connecteur cognitif qui lie les noms communs ou les noms propres sont de natures différentes. Chez ces personnes blessées au cerveau, il y aurait plus d'aisance à retenir un nom commun qu'un nom propre. De même, le patient atteint a plus de facilité à récupérer dans sa mémoire un nom commun qu'un nom propre. Il apparaît avec toutes ces données qu'il est censé d'établir un connecteur cognitif différent qui serait associé aux noms communs et

un autre associé aux noms propres. C'est ce qui correspond dans notre modèle à la biunivocité et à la projection. Mais stipulons dès maintenant que la biunivocité et la projection ne sont pas liées uniquement, respectivement à la catégorie des noms communs ou des noms propres. Car, ces connecteurs cognitifs sont impérativement présents entre le signifié référent et le signifié signifiant, donc nous ne pouvons nous en dispenser. Et comme les catégories linguistiques ne se limitent pas aux catégories des noms propres et des noms communs, alors il va de soi que nous les retrouvons appliqués pour d'autres catégories linguistiques.

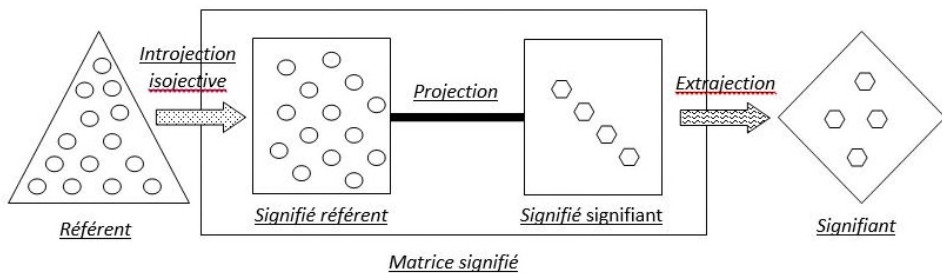
En conclusion, tout cela semble affirmer en partie notre théorie, au sujet du signifié référent et du signifié signifiant, comme à propos des connecteurs cognitifs. Cependant, il reste une lacune aux niveaux des opérations cognitives que nous avons mentionnées. Celles dont nous avons fait référence concernaient uniquement le signifié référent, mais il en existe également pour les signifiées signifiant. Mais nous avons préféré ne pas aborder cette question, car elle n'avait que très peu d'intérêt concernant notre problématique sur les noms propres. Mais nous pouvons affirmer que sur bien des points ils sont identiques, c'est ce que nous avons déjà dit pour les types de dépendances sur les signifiés (partie *1.3.i*). Quoiqu'il en soit des études cognitives expérimentales devraient être menées en cette direction, elles sont pour l'instant à notre connaissance inexistantes, d'où notre impossibilité pour l'instant de fournir de plus amples réponses neurologiques à ces processus cognitifs.

4. Définition du nom propre

Après ce long détour, mais nécessaire pour clarifier certaines notions conceptuelles pour la compréhension de ce qui va suivre. Nous sommes maintenant en mesure de proposer une définition du nom propre. Celui-ci se caractérise au niveau cognitif par une introjection isojectivité entre le signifiant et le signifié référent et par une projection entre le signifié référent et le signifié signifiant. De plus, le signifié référent ne doit pas être un signifié référent situationnel. Ce sont ces trois caractéristiques qui font que certaines unités lexicales sont des noms propres, et si elles présentent d'autres caractéristiques ne serait-ce que sur l'un d'entre eux, alors

elles correspondraient à d'autres catégories. Nous n'allons pas toutes les énumérer ici faute de place. Mais nous voulons faire savoir que ce modèle ambitionne de décrire toutes les distinctions linguistiques afférant les unités lexicales, même si nous ne les évoquons pas ici même. Néanmoins, nous allons tout de même dépendre une autre catégorie pour montrer la portée générale de ce modèle. Citons seulement la catégorie des noms communs qui se distingue de la catégorie des noms propres au niveau des connecteurs cognitifs entre le référent et le signifié référent et entre le signifié référent et le signifié signifiant. Pour le premier, l'introjection isojective est remplacée par une introjection injective. Dans le second, il n'y a plus de projection, mais une biunivocité.

Ci-dessous un schéma illustrant notre modèle théorique du nom propre –les symboles à l'intérieur des classes correspondent à leurs propriétés– :



Pour en revenir à nos propos précédents, nous avons affirmé que le nom propre était défini par une introjection isojective et le nom commun par une introjection injective. Ces deux notions renvoient à ce que nous évoquons au tout début de l'article concernant les types d'entité inclus ou non dans d'autres entités plus vaste (voir partie I.2). Mais cette fois-ci, nous utilisons une terminologie scientifique plus précise qui dit pour l'introjection isojective que notre «°Moi°» prend en compte le maximum de propriétés référentielles qu'il a en sa possession au moment de l'énonciation pour les conférer à un signifié référent. Alors que l'introjection injective dit que le «°Moi°» choisit des propriétés référentiels génériques, qui

constituent le référent qu'il souhaite dénommer, en se passant des autres propriétés. Dans le premier, il y a une volonté d'individualiser au maximum le référent. C'est la raison pour laquelle, nous assignons au nom propre une introjection isojective. Alors que dans le second, on cherche à distinguer le référent comme étant une unité d'une entité parmi d'autres.

Par ailleurs, certains pourraient se poser la question, qu'est-ce qui fait que le nom propre est doté d'une projection comme connecteur cognitif et non d'une biunivocité ? Nous avons vu précédemment qu'il était justifié de proposer deux types de connecteur cognitif entre le signifié référent et le signifié signifiant. Mais nous n'avions pas précisé qu'est-ce qui nous avait décidé à mettre en place le concept de biunivocité et de projection. Les études expérimentales pour disséquer ce qui se passe dans le cerveau nous étant impossibles à réaliser, il nous a fallu passer par un autre moyen. Nous devons déduire à partir d'inférences sur nos capacités cognitives la manière dont les choses dans notre cerveau réagissent. Pour procéder, nous avons «°interrogé°» un signifiant et les propriétés d'un signifié référent. La question posée se présente sous la forme : qu'est-ce (que) ___ (en tmaziyt : *man ay-nni*) ? À la question sur le signifiant : qu'est-ce qu'un train ? La réponse peut être : c'est une machine, qui se déplace sur des rails, qui transporte des individus ou des marchandises, ... etc. Puis, si nous inversons la question sur le signifié référent : qu'est-ce qu'une machine, qui se déplace sur des rails, qui transporte des individus ou des marchandises ... etc. La réponse sera si on est familier de cette machine : un train.

Reprenons le même raisonnement avec un prénom tel que *Ealuc* et en posant la même question, mais en changeant la forme de la question pour concorder avec les valeurs sémantiques du prénom : *min yaena* ___ ? (en français : qui est-ce). Nous poserons la question en rifain / tmaziyt cette fois-ci pour plus de diversité et pour nous recentrer sur notre objet d'étude. À la question sur le signifiant : *min yaena Ealuc* ? La réponse peut être : *izeddey gi Buhem, imrek agg Ftuc, yar-s xemsa iharmucen*¹⁸ ... etc. Et si nous choisissons d'interroger le signifié référent : *min*

¹⁸ Traduction : il vit à Buhem, il est marié avec Fetçuc, il a cinq enfants ... etc.

*yaena ijjen izeddey gi Buhem, imrek agg Feṭṭuc, yar-s xemsa iḥarmucen*¹⁹ ... etc. On peut avoir deux types de réponse. Soit, l'une des possibilités est que la réponse donnée est du type : *d Ealuc* (c'est *Ealuc*). Soit, nous aurons plutôt une réponse qui continuera à énumérer les propriétés définitoires de ce signifié référent. Pourquoi, avons-nous ces deux choix possibles alors qu'avec le mot *train*, il aurait été impossible de répondre par une autre énumération de propriétés définitoires. C'est qu'en réalité, il n'y a pas deux pistes envisageables de réponse, mais qu'une seule. En fait, la réponse attendue est toujours relative aux propriétés définitoires du signifié référent. Par conséquent, le prénom est devenu et à considérer comme une propriété définitoire du signifié référent. C'est la raison pour laquelle nous parlons au sujet de ce connecteur cognitif de projection du signifié signifiant sur le signifié référent. Car, le signifié signifiant accède aux propriétés définitoires du signifié référent et en devient également une, mais de ce fait en retour le signifié signifiant ne peut s'imprégner du signifié référent. La cause de ceci est qu'un signifié signifiant en tant que classe d'un référent statique ou en tant que propriété définitoire d'un référent situationnel, et cette distinction est importante, ne peut recevoir de connecteur cognitif d'un autre signifié signifiant. C'est une impossibilité cognitive au sein de la matrice signifié. Vu qu'à l'intérieur de ce signifié référent, une de ces propriétés définitoires est un signifié signifiant, alors il ne peut établir de connecteur cognitif en retour. Un tel cas de figure n'existe pas pour le mot *train*. Et pour ce dernier, nous parlons de biunivocité, car l'un et l'autre des signifiés de la matrice se font écho en quelque sorte comme nous venons de le voir.

i. Biunivocité : biunivocation et débiunivocation

D'autre part, il faut distinguer deux types de noms propres, ceux dont le signifié signifiant est créé ex-nihilo et ceux dont le signifié signifiant figurait déjà dans le vocabulaire de la communauté linguistique et dénommait un signifié référent ou plusieurs. Si ce dernier cas est possible, c'est-à-dire plus prosaïquement qu'un nom

¹⁹ Traduction : qui est celui qui vit à Buhem, il est marié avec Feṭṭuc, il a cinq enfants ... etc.

commun peut devenir un nom propre. C'est parce que la biunivocité n'est pas perpétuelle, elle peut se défaire et être remplacée par une projection, c'est ce que nous appelons la «°débiunivocation°». Mais cela n'est réalisable que du moment où le signifié signifiant est polyréférentiel. Lorsque le signifié signifiant se connecte à un autre signifié référent –cela est rendu possible par l'opération cognitive d'analogisation comme nous l'avons vu–, le type de connecteur cognitif qui peut s'établir entre les deux peut changer et devenir une projection. Un exemple en rifain / tmaziyt que nous pouvons citer est : *tamimunt*. Cette unité lexicale lorsqu'elle est biunivoque signifie la bénie et lorsqu'elle est projective, c'est un prénom féminin. Si cela a été possible, c'est qu'on a conféré par adjonction au signifié référent la propriété définitoire abstraite (être) béni, ce qui a permis de faire une analogisation. De plus, cette possibilité d'analogisation n'est pas réservée uniquement aux signifiés référents statiques, mais cela peut toucher également les signifiés référents situationnels comme c'était le cas très fréquemment chez les anciens berbères (Voir CHAKER 1983, 1984, 2013). Cette tradition de dénomination s'est perpétuée jusqu'à aujourd'hui comme avec le prénom féminin polysignifiant: *tra aytma-s* (= elle a des frères).

Par ailleurs, si la débiunivocation est dans nos «°cordes°» cognitives, alors en corollaire, le processus cognitif inverse est possible. Effectivement, nous pouvons permettre à un signifié signifiant en projection sur un signifié référent d'être en biunivocité avec un autre signifié référent. Cette biunivocation est faisable toujours dans le cadre de la polyréférentialité. L'opération cognitive qui agit dans ce cas est la dijonction. Le signifié référent est délesté d'une partie de ses propriétés définitoires ce qui permet l'émergence d'un nouveau signifié référent avec lequel le signifié signifiant d'origine reste toujours lié, mais avec la biunivocité comme nouveau connecteur cognitif. En rifain / tmaziyt, un exemple de ce cas de figure est l'unité lexicale *asusi*. À l'origine, c'est un ethnonyme, il dénomme l'habitant du Souss, puis après dijonction, il désigne un avare. Si une telle opération cognitive a été réalisable, c'est que dans l'imaginaire collectif des Rifains, l'habitant du Souss est réputé se comporter de cette manière au point que ça en est devenu une propriété définitoire du signifié référent *asusi*.

5. Conclusion

Finissons cette première partie sur l'onomastique rifaine, en rappelant les principaux résultats de notre étude. Au cours de cette étude, nous avons pu démontrer que l'unité du nom propre était d'ordre logico-sémantique. Pour mettre avant ce fait, nous avons élaboré un nouveau modèle théorique de l'acte du langage basé sur la psycholinguistique. Nous avons remis en cause partiellement le concept du signe de Saussure, notamment au sujet du signifié qui est selon nous une matrice comprenant une face conceptuelle du référent et du signifiant. Puis, nous avons introduit différents concepts qui dénommaient un ensemble de processus cognitifs, les principaux sont : les connecteurs cognitifs (introjection, biunivocité, projection, extrajection) et les opérations cognitives (adjonction, analogisation, ellipsation, dijonction).

La catégorie du nom propre est tributaire de ces processus cognitifs. Pour qu'une unité lexicale soit traitée comme un nom propre, il faut que l'introjection soit injective et qu'il y ait une projection entre le signifié référent non-situationnel et le signifié signifiant. Tous ces éléments sont les conditions sine qua non qui font des prénoms, des toponymes et bien d'autres, des noms propres. Ce dernier comprend toutes sortes d'unités lexicales, en faire une typologie exhaustive ici n'est pas envisageable. Nous renvoyons à la très dense étude de Van Langendonck qui énumère nombre de sous-catégories de noms propres. Nous sommes en très grande partie d'accord avec lui, mais seulement au niveau des typologies. En revanche, sur certains points, nous nous démarquons de lui. Nous considérons qu'il se trompe, ou plus tôt dire qu'en rifain / tmaziyt il n'en pourrait être ainsi, lorsqu'il considère dans sa liste de noms propres non-prototypiques que les noms temporels, de couleurs, de maladies, de nombres et de lettres, sont des noms propres. Nous sommes par contre d'avis avec lui pour considérer certains autonymes comme des noms propres. Enfin, il y a un type de nom propre qui est selon nous omis généralement, qui n'est pas cité d'ailleurs par Van Langendonck, c'est l'insulte.

En conclusion, en guise de perspective, le modèle théorique mis en place gagnerait à décrire d'autres faits linguistiques pour asseoir sa légitimité afin qu'il soit

considéré avec importance et qu'il fasse école. Sans ça, notre définition du nom propre pourrait être contestée. Nous ne pouvions nous passer outre mesure d'une étude théorique sur le nom propre. Il y avait nécessité. Les théories proposées étaient toutes discutables et au niveau des études berbères, jamais personne n'avait tenté de présenter une théorie tirée de faits linguistiques berbères. Donc, il était nécessaire de proposer un nouveau modèle. Voilà chose faite. Il reste maintenant à affermir notre théorie en poussant les recherches en neurolinguistique qui sont seules à même d'affirmer ou d'infirmer des théories psycholinguistiques.

Lors de la deuxième partie de notre article, nous étudierons les anthroponymes rifains. Un domaine qui a peu fait l'objet d'étude dans le Rif.

(à suivre)

Bibliographie

- BOULANGER J. C., & CORMIER M. C., 2001 – *Le nom propre dans l'espace dictionnaire général : études de métalexigraphie (Vol. 105)*. Walter de Gruyter.
- BOUNFOUR A., 2009 – « Notes sur quelques sources négligées par la néologie berbère », *Terminologie grammaticale berbère (amazighe)*, Harmattan/INALCO, p.133-145.
- BREDART S., BRENNEN T., & VALENTINE T., 2002 – *The Cognitive Psychology of Proper Names*, Routledge.

- BRUGNATELLI V., 2004 – « Notes d'onomastique jerbienne et mozabite », *K. Naït-Zerrad, R. Vossen et D. Ibrizimow (éd.), Nouvelles études berbères. Le verbe et autres articles*, Köln, Rüdiger Köppe Verlag, p. 35-36.
- CHAKER S., 1983 – « La langue berbère à travers l'onomastique médiévale : El-Bekri. », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, n°35, 1983. pp. 127-144.
- CHAKER S., 1984 – « Onomastique berbère ancienne (Antiquité-Moyen Age) : rupture et continuité », *B.C.T.H.*, 19 (B), 1983, pp. 483-397 ; repris dans *Textes en linguistique berbère...*, Paris, Éditions du CNRS, (chap. 14).
- CHAKER S., 1986 – « Aït (enfant de) », *Encyclopédie berbère*, 3 | *Ahaggar – Alī ben Ghaniya*, Aix-en-Provence, Edisud, p. 383-384.
- CHAKER S., 1986 – « Amaziɣ (le/un Berbère) », *Encyclopédie berbère*, 4 | *Alger – Amzwar*, Aix-en-Provence, Edisud, p. 562-568.
- CHAKER S., 1995 – *Linguistique berbère: études de syntaxe et de diachronie* (Vol. 334). Peeters Publishers.
- CHAKER S., 2013 – « Onomastique libyco-berbère », *Encyclopédie berbère*, 2013, no 35, p. 5760.
- DE MULDER W., 2000 – Nom propre et essence psychologique. Vers une analyse cognitive des noms propres?, *Lexique*, (15), 47-62.
- EL AISSATI A., 1989 – *A study of the phonotactics of Asht Touzine Tarifiyt dialect*, thèse.
- EYSENCK M. W., & KEAN, M. T., 2000 – *Cognitive psychology: A student's handbook*. Taylor & Francis.
- FABRE P., 1987 – « Théorie du nom propre et recherche onomastique », *Cahiers de praxématique* 8. *Théories et fonctionnements du nom propre*, Presses de l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, p. 9-25.
- GAZZANIGA M. S., IVRY R. B., & MANGUN G. R., 2000 – *Neurosciences cognitives : la biologie de l'esprit*, De Boeck Supérieur.

- GUILLOREL H., 2012 – « Onomastique, marqueurs identitaires et plurilinguisme. Les enjeux politiques de la toponymie et de l'anthroponymie », *Droit et cultures* 64 | 2012-2.
- HENDELMAN W. J., 2013 – *Atlas de neuroanatomie fonctionnelle: Première édition française*. University of Ottawa Press.
- Guillorel H., 2012 – « Onomastique, marqueurs identitaires et plurilinguisme. Les enjeux politiques de la toponymie et de l'anthroponymie », *Droit et cultures* [En ligne], 64 | 2012-2.
- IMBERT M., 2006 – *Traité du cerveau*. Odile Jacob.
- KILANI-SCHOCH M., & DRESSLER W. U., 2005 – *Morphologie naturelle et flexion du verbe français* (Vol. 488). Gunter Narr Verlag.
- KLEIBER G., 2007 – Sur le rôle cognitif des noms propres. *Cahiers de lexicologie*, 91, 153.
- LEVI-STRAUSS C., 1962 – *La pensée sauvage*, Paris, Plon.
- MANZANO F., 2006 – « Berbères, Berbérité : Noms, territoires, identités. Considérations anthropologiques, lexicologiques et onomastiques en suivant Germaine Tillion (2000) et quelques autres », *Cahiers de sociolinguistique* 1/2006 (n° 11), p. 175-214.
- NAÏT-ZERRAD K., 2014 – « Pour une base de données toponymiques berbère en ligne », *Langues et littérature berbères : Développement et Standardisation*, Studi Africanistici, Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi Vol. 3, Università Degli Studi Di Napoli « L'Orientale », p.121-126.
- PRITCHARD T. C., & ALLOWAY K. D., 2002 – *Neurosciences médicales: les bases neuroanatomiques et neurophysiologiques*. De Boeck Supérieur.
- SAÏD J., 1988 – « Réflexions sur la phonologie des dialectes berbères du Nord marocain », *Le Maroc et la Hollande: études sur l'histoire, la migration, la linguistique et la sémiologie de la culture*, édition KADDOURI A., Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines Université Mohammed V (série Colloques et Séminaires, n°8), p. 271-290.

- TIDJET M., 2013 – « *Nom propre : parent pauvre des études amazighes ?* », La langue amazighe, de la tradition orale au champ de la production écrite, parcours et défis, 2ème colloque international au Département de langue et culture amazighe de Tubiret.
- TILMATINE M., 2014 – « Onomastique et aménagement linguistique de l'amazigh. Le cas des exonymes », *Langues et littérature berbères : Développement et Standardisation*, Studi Africanistici, Quaderni di Studi Berberi e Libico-berberi Vol. 3, Università Degli Studi Di Napoli « L'Orientale », p.145-166.
- TRITSCH D., CHESNOY-MARCHEAIS D., & FELTZ A. 1999 – *Physiologie du neurone*. Wolters Kluwer France.
- VAN LANGENDONCK W., 2007 – *Theory and typology of proper names* (Vol. 168). Walter de Gruyter.
- YERMECHE O., 2010 – « L'onomastique et la poétique de l'errance dans la poésie mohandienne », *Recherches & Travaux*, 76 | 2010, p. 13-25.